

Le CFE avance 7 propositions pour adapter la politique de l'eau au changement climatique

Dossier de la rédaction de H2o
December 2022

Adapter notre société au changement climatique demande du courage politique et de la responsabilité collective. Le Cercle Français de l'Eau contribue au Plan Eau en 7 propositions selon 3 axes : la gouvernance ; les financements et la fiscalité ; la sensibilisation par la culture. Le CFE identifie les porteurs de chacune des actions proposées. Ces dernières sont de : 1. Clarifier les compétences liées au grand cycle de l'eau et à la biodiversité ; 2. Favoriser une gouvernance locale de l'eau inter-collectivités à l'échelle du bassin versant, par la mise en place d'une commission locale de l'eau (CLE) lorsqu'elle n'existe pas, et la signature d'un contrat de gouvernance hydrographique ; 3. Garantir le retour d'un État stratège, qui fixe les grandes orientations nationales, assume ses responsabilités régaliennes, déploie des moyens de contrôle efficaces, suit et évalue l'atteinte des objectifs fixés, et accompagne les collectivités ; 4. Dans le cadre des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), le stockage d'eau à des fins d'irrigation agricole doit être issu d'une concertation impliquant tous les acteurs concernés (CLE), porté par un maître d'ouvrage public territorial, servir le multi-usages là où c'est possible et prévoir un accompagnement des agriculteurs vers une amélioration de leurs pratiques dans les territoires où cela s'avère nécessaire ; 5. Revoir la composition des comités de bassin et des CLE pour qu'y soient représentés, dans tous les collèges, les porteurs des autres politiques publiques ; 6. Ouvrir un chantier fiscal pour davantage de cohérence sur les territoires et d'incitation à protéger la ressource en eau ; 7. Assurer une sensibilisation par la culture des élus et des citoyens, aux enjeux liés à l'eau.

Communiqué du CFE